L'ESSENTIEL

LA VILLE SAINT VALLIER

AVRIL 2021 /
NUMÉRO 9

Le magazine de la ville de Saint-Vallier

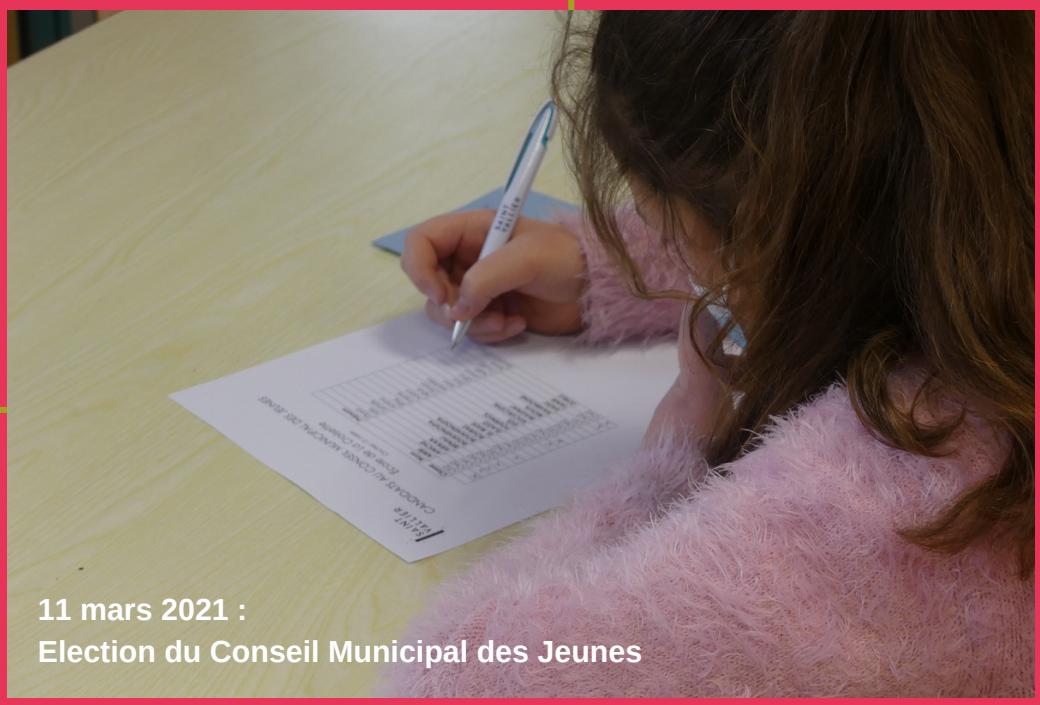

11 mars 2021 :
Election du Conseil Municipal des Jeunes

POUR VOUS ET AVEC VOUS
AVENIR
ECOLOGIQUE
SOLIDAIRE
ACTIVE

maire@saintvallier.fr / 04 69 11 01 33

VilledeSaintVallier

www.saintvallier.fr

LE MOT DU MAIRE

Pierre JOUVET
MAIRE
PRÉSIDENT DE PORTE DE DROMARDÈCHE

CHÈRES SAINT-VALLIÉROISES, CHERS SAINT-VALLIÉROIS,

Les cerisiers sont en fleur, l'air se fait plus doux, les jours rallongent, aucun doute, le printemps est arrivé à Saint-Vallier ! Après un morne hiver, quel plaisir de retrouver un peu de douceur !
Si les beaux jours nous incitent à vouloir en profiter, il nous faut malgré tout rester extrêmement prudents. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes toujours contraints dans nos déplacements et dans nos projets personnels avec une pandémie de Covid-19 qui ne cesse d'évoluer.

Je suis bien conscient que cette crise sanitaire commence à avoir des conséquences non négligeables sur notre moral. Un an après, nous sommes toujours dans l'expectative. Mais je tenais à vous le dire : gardons l'espoir de jours meilleurs.

En effet, la vaccination, qui est notre garantie pour sortir de ce marasme, est en nette progression, particulièrement sur notre territoire de Porte de DrômArdèche. Nous avons été entendus sur notre besoin de recevoir plus de doses de vaccins, ce qui nous a permis d'ouvrir plus de rendez-vous. A ce titre, la première opération de vaccination massive des 6 et 7 mars a été un réel succès ! La deuxième, des 3 et 4 avril, va permettre d'injecter la deuxième dose de vaccin et de protéger complètement 1000 citoyens de notre territoire. C'est un soulagement et je souhaite que cela puisse continuer ainsi dans les semaines à venir ! Nous y travaillons avec une grande détermination.

Je le disais, le printemps est de retour. Afin de l'accompagner, nous avons travaillé avec l'ensemble des élus à apporter des touches de couleurs et de nature à notre ville. Grâce au travail des agents des espaces verts, le rond-point de l'Europe a fait peau neuve, avec la plantation d'un olivier et d'un aménagement plus accueillant ! En vous promenant dans Saint-Vallier, vous pourrez aussi découvrir les nouveaux pots de fleurs qui ont été installés en centre-ville. De couleur bleu, orange ou jaune… un véritable arc-en-ciel que nous voulons synonyme de gaieté et d'optimisme !

Rendre Saint-Vallier plus agréable et accueillante c'est aussi agir à ce qu'elle soit plus sûre. Depuis fin mars, comme nous nous y étions engagés, la vidéoprotection s'est étendue sur l'ensemble de la commune, des entrées de la ville jusqu'en son coeur. Un dispositif qui, nous l'espérons, permettra de réduire les incivilités, que nous ne voulons plus voir chez nous.

Comme nous le faisons depuis bientôt un an, nous restons mobilisés pour vous, à vos côtés, afin de vous rendre la vie plus facile et surtout plus agréable !

RETOUR EN IMAGES

JEUDI 11 MARS

VOTE DES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

JEUDI 18 MARS

PREMIÈRE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

VENDREDI 19 MARS

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES OFFICIELLEMENT ÉLU !

Initialement prévu en mairie, la Mairie de Saint-Vallier a dû revoir l'**organisation des élections** du Conseil municipal des jeunes pour des **raisons sanitaires**. Ce sont donc les élus qui ont fait le déplacement jusque dans les écoles pour que les jeunes puissent procéder au **vote**.
Pour sa première édition, le Conseil municipal des jeunes a rencontré un **franc succès** avec **plus de 50 enfants** prêts à participer à la vie de la commune.

Les élus, membres de la commission éducation, se sont donc rendus dans les **trois écoles de la ville** pour procéder au vote et se sont installés dans une salle mise à disposition par les enseignants. **Classe par classe**, les élèves se sont succedés aux **urnes**. Chaque enfant a récupéré une enveloppe avec un **bulletin de vote** reprenant l'intégralité des candidats de son école. Ils n'avaient plus qu'à choisir les élèves à qui ils souhaitaient donner leur **voix**.
Le **dépouillement** a eu lieu en fin d'après-midi, en mairie, en présence d'un représentant de chaque école.

L'**installation du Conseil municipal des jeunes** devait initialement avoir lieu le Samedi 20 Mars. Néanmoins, **pour protéger les jeunes enfants**, la Mairie a préféré reporter cette première réunion **courant Avril.**

ECOLE PIERRE DUMONTEIL

Sofia LAMCHACHTY, Pauline CHATAIN, Yanis ANGHOUR-JACOUTON, Isaak ANGHOUR-JACOUTON, Estelle GONTHIER, Thiméo VIGNERON, Issam ABDALLAH, Pauline BARD, Maël DINGER, William DRUENNE, Liona LONGIN-POLDE

ECOLE DE LA CROISETTE

Azra GÜL, Sana TANIR, Esra KUCUKCETIN, Amina BENALI, Idris ANICHE, Imene BOUKHENOUFA, Ibrahim-Ethem ZORLU, Adam BOURAS, Zahide ARIKAN, Ritej BOUKHENOUFA, Otman ELAZIZI, Lewys MOLIA, Mathéo FOURNIOL

ECOLE SAINT-JOSEPH

Johanna MORDENTI, Lillou RUCHON-VENS, Lola LECERF, Lisa FRANCOIS, Louna SACKO-POYOL

UN GRAND BRAVO À TOUS LES ENFANTS !

DES AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain a redémarré le 4 mai 2018 pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 3 mai 2023. Elle permet aux propriétaires bailleurs et occupants, sous certaines conditions, d'obtenir des aides financières avantageuses pour la réhabilitation de leur patrimoine. La ville de Saint-Vallier et la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche s'y associent en offrant des subventions complémentaires à celles allouées par les autres financeurs (Agence Nationale de l'Habitat, Conseil Départemental de la Drôme, …).

QUI EST CONCERNÉ ?

Pour bénéficier des subventions, il faut être **propriétaire occupant** ou **propriétaire bailleur** d'un **logement** âgé de **plus de 15 ans**. Les travaux doivent être réalisés par des **professionnels du bâtiment.**

Seuls les propriétaires occupants sont soumis à des **conditions de ressources.**

QUELLES SUBVENTIONS ?

- Pour les propriétaires **occupants** :

De **20 à 80%** d'aides suivant l'état initial du logement et en fonction du **programme de travaux** à réaliser (calculé sur 20 000€ HT de travaux maximum)

- Pour les propriétaires **bailleurs** :

De **25 à 60%** de subventions selon l'état du logement, suivi d'un **conventionnement avec l'ANAH** pour une **durée de 9 ans**.

POUR PLUS D'INFOS:

OBJECTIF HABITAT
PORTE DE DROMARDECHE

Numéro unique
04 75 23 54 46
habitat@portededromardeche.fr
www.portededromardeche.fr

QUELLES SONT LES TRAVAUX FINANÇABLES ?

Plusieurs catégories de travaux peuvent être finançables, selon le projet de réhabilitation du logement :

- **Amélioration du confort des logements** : mises aux normes électriques, reprise de structures, ravalement de façades, réfection de toiture, réseaux, installations sanitaires…
- **Adaptation des logements au vieillissement et au handicap** : installation d'un monte personne, adaptation de la salle de bains, barres d'appui, rampe d'accès, motorisation des volets
- **Travaux d'économie d'énergie** : remplacement des menuiseries extérieures, isolation, chaudière, ventilation…
- **Réhabilitation des copropriétés fragiles** : réhabilitation des parties communes

PERMIS DE LOUER : OBLIGATION D'OBTENIR UNE AUTORISATION PRÉALABLE AVANT CHAQUE MISE EN LOCATION

Afin de lutter contre l'habitat indigne et accompagner les futurs habitants à s'installer dans un logement décent, la Ville de Saint-Vallier, en partenariat avec la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, a décidé de mettre en place le dispositif du "**Permis de Louer**", sur le secteur du centre-ville, depuis le 1er juin 2019.

Ainsi pour chaque mise en location d'un logement et à chaque changement de locataire, le propriétaire bailleur doit demander une autorisation auprès de la Mairie : Cerfa N°15652*01, diagnostics immobiliers (plomb, amiante, électricité, ...).
Une autorisation de mise en location sera adressée au propriétaire dans un délai d'un mois.

Pour plus d'informations : https://www.saintvallier.fr/cadre-de-vie/urbanisme-et-habitat/permis-de-louer

DES COMPOSTEURS COLLECTIFS À DISPOSITION DES SAINT-VALLIÉROIS !

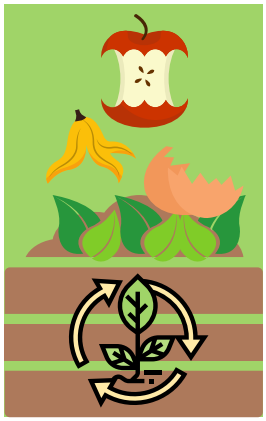

A l'heure où la **transition écologique** est au cœur de nombreuses actions, la ville de Saint-Vallier a décidé d'accélérer encore dans ce domaine. En effet, vous découvrirez bientôt dans votre ville **trois composteurs collectifs** à la disposition des habitants.

Ces nouvelles installations s'inscrivent dans une **démarche de transition écologique** que la Mairie a engagée depuis déjà plusieurs mois : arrêt de l'utilisation de **produits phytosanitaires** dans les espaces verts de la commune, remplacement de l'éclairage public par des **ampoules leds**, installation de bacs de tri sélectifs dans les établissements sportifs, achat de gobelets réutilisables pour les manifestations communales, … Pour vous accompagner dans cette **nouvelle démarche zéro-déchets**, la ville de Saint-Vallier va distribuer des **« bio-seaux »**, seaux de 7 litres destinés à recueillir les **déchets compostables :**

SAMEDI 10 AVRIL, DE 10H00 À 12H00

3 points de collecte :

Place du Champ de mars - Parking du SkatePark - Parvis de l'école de La Croisette

DE L'ÉCOPATURAGE SUR LES TERRAINS DES TERRASSES D'OLLANET

A partir du 15 avril, vous pourrez découvrir, au quartier d'Ollanet, **des moutons** de la race Mérinos, dans le cadre d'un projet d'**écopaturage**.

En partenariat avec l'association **Naturama**, la ville va accueillir, pour une durée d'environ de deux mois, une quinzaine de moutons pour entretenir les grandes parcelles difficiles de ce quartier. Cette démarche va donc permettre de limiter l'utilisation de machines agricoles sur ces terrains et de ce fait la pollution et les nuisances sonores. Elle va également permettre aux agents communaux du service « Espaces verts » d'accentuer le fleurissement de la ville et des différents espaces publics.

Nous vous proposons de venir les rencontrer avec les élus le Jeudi 15 avril à 14h00 !

LES ECO-GESTES DU MOIS

Chaque mois, nous vous donnons quelques **conseils** pour vous engager, chacun à votre rythme, dans la **lutte contre le changement climatique** ! Vous pourrez retrouver toutes les **astuces** sur notre site internet :
www.saintvallier.fr/cadre-de-vie/ville-ecocitoyenne

N'ABUSONS PAS DU SÈCHE-LINGE

Avec le retour des beaux jours, le linge peut sécher en extérieur. Certes, ça demande un peu d'organisation, mais ce sera à la fois bon pour la planète et le porte monnaie !

Pour aller plus loin ...

Dans la continuité de la transition écologique, vous êtes déjà une cinquantaine à recevoir votre bulletin municipal par mail. Pourquoi pas vous ?

Faites-un mail à **communication@saintvallier.fr** avec vos **nom/prénom** et **adresse postale** et recevez un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres pour stopper la distribution du bulletin municipal par voie postale.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDÈCHE AU PLUS PROCHE DE SES HABITANTS

LE CENTRE DE VACCINATION BAT SON PLEIN

Le centre de vaccination contre la Covid-19 a ouvert ses portes le 20 janvier dernier sur Saint-Vallier, en parallèle du centre anti-Covid actif depuis le mois de mars 2020. L'initiative est portée par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, plusieurs professionnels de santé, notamment les Docteur Mondon et Prothon, les Hôpitaux Drôme Nord, la CPAM et l'ARS. Cet accueil permet d'accélérer la campagne de vaccination sur le territoire de Porte de DrômArdèche. D'ici le mois d'**avril**, les doses hebdomadaires devraient être doublées pour atteindre **800 doses**.

Des vaccinations uniquement sur rendez-vous : Pour se faire vacciner, il faut prendre obligatoirement rendez-vous au préalable par téléphone au 04 75 68 37 87 ou directement en ligne sur www.doctolib.fr.

La **vaccination** est menée par différents professionnels de santé du territoire et elle est **totalement gratuite**. Il suffit à la personne qui a un rendez-vous de se rendre au centre de vaccination avec sa **carte d'identité** et sa **carte vitale** pour pouvoir bénéficier du vaccin.

Pour plus d'informations : www.portededromardeche.fr

UNE MAISON DES INTERNES À SAINT-VALLIER

A peine ouverte et déjà remplie, la maison des internes lancée par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche en février dernier à Saint-Vallier accueille déjà trois étudiantes en médecine depuis le début de l'année. Preuve que cette initiative répond à un vrai besoin des étudiants. Après Romans-sur-Isère et Valence, c'est la troisième maison des internes de la Drôme, la première sur un territoire rural.

Cette initiative permet de faciliter l'hébergement des étudiants en stage chez des médecins généralistes du territoire. Cette maison des internes représente un atout pour notre territoire afin d'attirer de nouveaux médecins généralistes.

Ces logements ont de nombreux avantages pour les étudiants : coût très inférieur aux prix du marché locatif, possibilité de louer l'appartement à la nuitée, ce qui permet une plus grande flexibilité pour les étudiants qui ont bien souvent des emplois du temps très chargés et irréguliers. Le logement très spacieux permet aussi aux étudiants en médecine de se retrouver entre eux, de discuter de leurs journées de travail et de partager leurs expériences professionnelles. Une donnée d'autant plus capitale dans cette période où le lien social rompu par la crise sanitaire entraîne une solitude plus difficile à vivre.

La Communauté de communes porte également le projet du centre de santé qui sera ouvert en Mai à Saint-Rambert d'Albon.

Tous les professionnels de santé du centre seront salariés par la Communauté de communes. Une première en Drôme et en Ardèche.

A terme, le centre devrait être composé de plusieurs médecins généralistes, d'une sage-femme, d'une psychologue, d'une infirmière et d'une orthophoniste.

LA "COM" DES ASSOCIATIONS DE SAINT-VALLIER

Gym Saint-Vallier

Nos gymnastes sont plus que jamais motivés. Ils s"entrainent sans relâche tous les mercredis en extérieur.
Des séances adaptées grâce aux entraîneurs peu importe les conditions climatiques, le froid, le vent... Ils ont toujours été présents grâce à leur motivation sans faille !
Tout le monde sportif est malheureusement touché et attend avec impatience le retour au gymnase.

Tennis Club Saint-Vallier Sarras

Le Tennis-Club de Saint-Vallier Sarras organise son stage de Printemps du 12 au 24 avril.
Ouvert à tous, vous pouvez inscrire vos enfants en contactant le 06 13 95 12 41. N'hésitez pas à les contacter !

LES INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE

ERRATUM

Une erreur s'est glissé dans l'article **"Une application pour découvrir les menus de la cantine !"** du bulletin municipal de Mars 2021. En effet, le **mot de passe** pour accéder à l'application **Terres de cuisine** est : **F3E@r2**

PARCS ET JARDINS DE LA COMMUNE - MODIFICATION D'HORAIRES

Le **couvre-feu** ayant été décalé à **19h00** depuis le samedi 20 mars et avec l'arrivée du **beau temps** et de l'heure d'été, vous pourrez maintenant profiter d'une **balade** dans les **parcs et jardins communaux** jusqu'à **18h30** (heure de fermeture des portails).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le vendredi) et le samedi de 10h00 à 12h00 (hors périodes de confinement et couvre-feu).

L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert tous les jours de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le vendredi) et le samedi de 10h à 12h00 (hors périodes de confinement et couvre-feu).

04.75.23.07.66

accueil@saintvallier.fr

ÉLUS

VOUS SOUHAITEZ UN RENDEZ-VOUS ?

Les élus se tiennent à votre disposition pour vous recevoir.
Faites un mail à maire@saintvallier.fr ou par téléphone au 04 69 11 01 33.

ETAT-CIVIL

13/02/2021 Charlène SANINI & Ramzi MOSBAH

13/02/2021 Kendra SAPET

28/02/2021 Gisèle BOENOVEC
06/03/2021 Edith ITHIER
10/03/2021 Marie-Louise GRATTESOL
15/03/2021 André BLAIN